

LE RÉSEAU DE COLLABORATION

Chaque intervenant ou partenaire d'un réseau de collaboration joue un rôle essentiel pour intégrer la dimension culturelle à l'école.



L'élève



L'enseignant



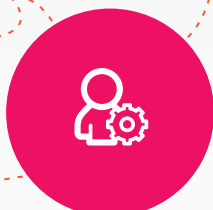
Le directeur
d'école



Le conseiller
pédagogique



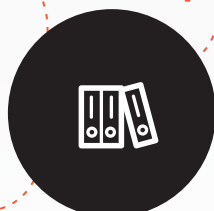
Le bibliothécaire
scolaire



Le technicien en
loisirs et le technicien
en service de garde



Le répondant
des dossiers
Culture-Éducation



Le technicien en
documentation



Les services du
CSS et de la CS



Le partenaire
culturel



La municipalité



L'entreprise
privée



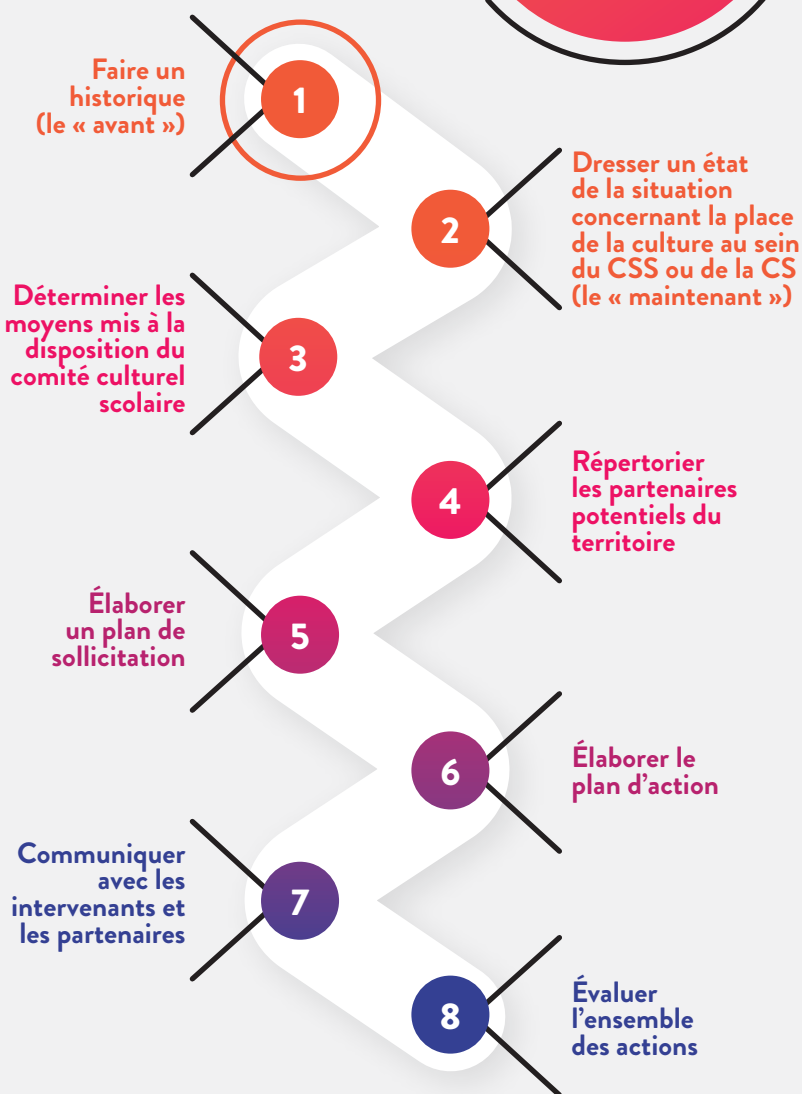
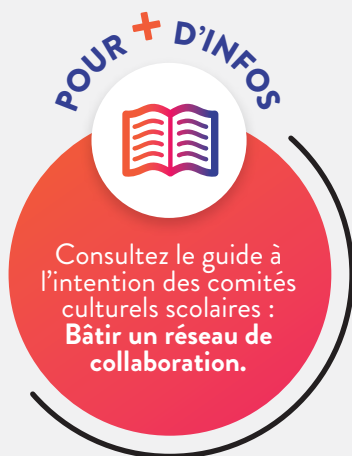
Le comité de parents du CSS
et de la CS et l'organisme de
participation des parents
(OPP)



ÉQUIPE
CULTURE-
ÉDUCATION

COMMENT CRÉER UN RÉSEAU DE COLLABORATION?

Une démarche constituée de huit étapes est proposée aux membres du comité culturel scolaire pour faciliter la création d'un réseau de collaboration. Il importe, en tout temps, de miser sur le travail d'équipe, le maintien de relations interpersonnelles harmonieuses et une saine communication.



QUELLES ACTIONS LE COMITÉ CULTUREL SCOLAIRE PEUT-IL ENVISAGER AVEC DES PARTENAIRES?

Les membres du comité culturel scolaire travaillent de concert avec les différents intervenants et partenaires pour mettre en place des stratégies d'intervention afin d'assurer le rayonnement de la culture à l'école.